



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

déficits publics

Question au Gouvernement n° 1049

Texte de la question

COLLECTIF BUDGÉTAIRE ET DÉFICITS PUBLICS

M. le président. La parole est à M. Jean-Michel Fourgous, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean-Michel Fourgous. Monsieur le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique, vous venez de présenter le budget rectificatif pour 2009, avec un déficit qui s'élèvera à 103,8 milliards d'euros, soit 5,6 % du PIB. Certes, la crise, inégalée, sans précédent et née hors de la France, est l'un des déclencheurs de cette dérive budgétaire inévitable ; certes, tous les pays connaissent une explosion de leurs déficits publics ; certes, le Gouvernement a fait preuve de courage, de réactivité et même, osons le dire, de compétence économique. *(Murmures sur les bancs du groupe SRC.)* Néanmoins, la France a toujours excellé dans l'art de glisser de déficits chroniques en déficits chroniques, et ce, mystérieusement, depuis 1981. *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)* Cette constante est devenue culturelle dans notre pays.

On sait que la France est l'un des rares pays où l'État redistribue près de 60 % de la richesse produite. Or je rappelle à l'intention de ceux qui ont séché les cours d'économie *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC)* que, pour redistribuer, il faut d'abord produire de la richesse. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP. - Exclamations sur plusieurs bancs des groupes SRC et GDR.)*

M. Roland Muzeau. Prétentieux !

M. Jean-Michel Fourgous. La solution est donc de créer de nouvelles richesses en maintenant et en attirant les talents et les capitaux. Demain, monsieur le ministre, il faudra dépenser et investir différemment. N'oublions pas que l'essentiel de notre dette comme du CAC 40, qui fait notre fierté *(Rires et exclamations sur les bancs du groupe SRC)*, est majoritairement financé par des capitaux extérieurs.

Pour sortir de la crise, notre meilleur atout est notre compétitivité et le talent de nos ouvriers, de nos ingénieurs et de nos techniciens. *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

Mais notre capacité à attirer la principale matière première...

M. le président. Merci.

La parole est à M. Éric Woerth, ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique.

M. Éric Woerth, *ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique*. Christine Lagarde et moi-même avons en effet, monsieur Fourgous, présenté en conseil des ministres le projet de loi de finances rectificative qui sera examiné par votre assemblée dans quelques jours.

Le déficit prévu, de près de 104 milliards d'euros, comprend deux aspects.

En premier lieu, il y a le déficit structurel de nos finances publiques, qui est indépendant de la crise. Nous devons le combattre avec beaucoup d'opiniâtreté, et c'est ce que nous faisons avec constance, sous la conduite de François Fillon. Ainsi, cela fait bien longtemps que le rythme d'évolution de nos dépenses publiques n'a pas été aussi faible. Ce déficit structurel est de l'ordre de 40 milliards d'euros, à rapporter aux quelque 100 milliards prévus pour 2009.

À côté de ce déficit structurel se trouve le déficit lié à la crise, dont l'impact est double : une diminution des recettes fiscales, de l'ordre de 30 milliards d'euros, et le coût des diverses mesures de relance, pour une trentaine de milliards également. Une fois la crise passée, ce déficit a vocation à se résorber, puisque les dépenses consenties disparaîtront et que les recettes fiscales reviendront. Il est donc un instrument de lutte

contre la crise elle-même, et nous devons, bien sûr, surveiller son évolution avec beaucoup de vigilance. C'est ce que nous ferons ensemble, car nous en rendrons compte devant la représentation nationale.
(*Applaudissements sur divers bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Fourgous](#)

Circonscription : Yvelines (11^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1049

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et fonction publique

Ministère attributaire : Budget, comptes publics et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mars 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 4 mars 2009